

DIRECTEUR FONCTION CENTRALE

Le Directeur fonction centrale supervise un domaine d'activité important qui exige une forte expérience et une capacité relationnelle élevée. Il encadre généralement du personnel qualifié et notamment des cadres. Il traduit en objectifs ou en orientations les choix stratégiques de l'entreprise. Il les synthétise dans des plans d'action par un bon niveau d'analyse. Ces compétences sont complétées par une bonne connaissance opérationnelle dans son domaine d'activité. Il est garant des résultats obtenus. Il a un rôle de manager et un savoir-faire relationnel reconnu. Il doit faire preuve d'un niveau d'adaptation élevée face à une variété de situations différentes.

MISSIONS PRINCIPALES

1. RESULTAT ATTENDU / MATIERE

Il conceptualise les objectifs dans des plans d'action et est force de propositions dans un esprit de synthèse et de déclinaison de la stratégie d'entreprise. Il supervise leur mise en œuvre. Il est responsable des résultats obtenus. Son action est déterminante sur les processus mis en œuvre dans son domaine d'intervention.

2. PROCESS EMPLOYE / MATERIEL

Il met en œuvre les règles et les normes nécessaires au bon déroulement de son rôle de Directeur fonction centrale. Il est garant de la gestion d'un budget significatif et/ou du management d'importants processus internes.

3. SECURITE DES INFORMATIONS

Il propose et fait appliquer les règles de sécurité. Il a un devoir de droit d'alerte en cas de constat de risque éventuel. Il est garant de la confidentialité des informations dans son domaine d'intervention.

4. QUALITE

Il veille au respect des procédures d'assurance qualité. Il manage les évolutions de processus dans son domaine d'intervention.

5. AUTONOMIE & MANAGEMENT

Il dispose d'une très forte autonomie et délégation dans l'exercice de sa fonction par des objectifs pré-définis dans le cadre d'une politique connue. Il rend compte à sa hiérarchie. Il adapte son management hiérarchique et/ou transversal et son savoir-faire relationnel aux objectifs attendus de sa fonction. Il assure le management par objectifs auprès de ses collaborateurs.

6. CONTACTS EXTERIEURS

Il est en relation directe avec les fournisseurs, clients, prestataires, administrations selon le type d'activité exercée et a une délégation de représentation et d'engagement de la société. Il doit respecter un niveau de confidentialité très élevé.